



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/11/18

Reçu en Préfecture le : 21/11/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 novembre 2018
D-2018/493

Aujourd'hui 19 novembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Stéphanie GIVERNAUD

Soutien et accompagnement à la formation des futures élites africaines. Rayonnement de la Ville de Bordeaux. Valorisation de l'excellence universitaire bordelaise. Autorisation. Décision.

Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par son histoire, **la Ville de Bordeaux** et son agglomération sont engagées en Afrique : cet engagement se traduit par des liens multiples de solidarité et de partenariats protéiformes. Parmi ces liens forts figurent la coopération et les échanges universitaires ainsi que l'accompagnement à la formation des futures élites africaines.

Depuis plus de 50 ans, **Sciences Po Bordeaux** entretient des relations étroites avec de nombreuses universités partenaires africaines et possède un important réseau d'anciens élèves occupant, dans leurs pays respectifs, des responsabilités élevées dans diverses institutions publiques ou privées et qui ont, à maintes reprises, montré leur attachement à l'école qui les a formés à Bordeaux. S'inscrivant dans cette tradition, Sciences Po Bordeaux souhaite promouvoir l'insertion d'élèves originaires de lycées existant dans des états africains dès la première année de formation destinée à l'obtention du diplôme de Sciences Po Bordeaux.

Ainsi a été créé le dispositif Balafon qui permet de soutenir et d'accompagner financièrement la scolarité complète à Sciences Po Bordeaux (niveau Master) et les frais de vie de lycéens africains.

Depuis 3 ans, ce dispositif est opérationnel : 7 étudiants ont été admis à Sciences Po Bordeaux (après un processus de sélection identique à celui mis en place pour les étudiants français) et y poursuivent leur scolarité.

Convaincu des valeurs et des objectifs d'intérêt général portés par le projet Balafon, la Ville de Bordeaux a décidé de le soutenir financièrement, en participant notamment aux frais d'inscription.

Dans ce but, les Parties ont décidé de conclure la présente convention (ci-après la « Convention ») qui a pour objectif de décrire les principales modalités de cette coopération.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget 2018, le versement à Sciences Po Bordeaux la somme de quinze mille euros (15.000 €) pour l'année 2018
- Autoriser M. le Maire à signer la convention en annexe.
- Cette dépense sera imputée sur le budget 2018 de la Mairie de Bordeaux - CdR Relations Internationales - fonction 041 – compte 6257 - Natana : 1591 - tranche de financement : P006O003T24

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 novembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM



Convention de partenariat

Entre

La Ville de Bordeaux, située à l'Hôtel de ville, Place Pey-Berland 33000 Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, dûment habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du
Ci-après dénommée « la Ville de Bordeaux »

ET

Sciences Po Bordeaux, située 11 Allée Ausone, 33600 Pessac, représentée par son directeur, Yves DELOYE
ci- après dénommée Sciences Po Bordeaux

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

Préambule :

Depuis plus de 50 ans Sciences Po Bordeaux entretient des relations étroites avec de nombreuses universités partenaires africaines, via notamment l'unité mixte de recherche du CNRS dénommée désormais « Les Afriques dans le Monde » ou l'important réseau d'anciens élèves de Sciences Po Bordeaux occupant, dans leurs pays respectifs, des responsabilités élevées dans diverses institutions publiques ou privées et qui ont, à maintes reprises, montré leur attachement à l'école qui les a formés à Bordeaux. S'inscrivant dans cette tradition, Sciences Po Bordeaux souhaite aujourd'hui promouvoir l'insertion d'élèves originaires de lycées existant dans des États africains dès la première année de formation destinée à l'obtention du diplôme de Sciences Po Bordeaux.

La ville de Bordeaux, fidèle à sa vocation d'accompagnement des élites africaines dans leur formation, souhaite soutenir le développement des projets d'insertion d'étudiants africains à Sciences Po Bordeaux dès la première année du cursus destiné à l'obtention du diplôme.

Depuis septembre 2016, le dispositif Balafon a permis d'accueillir 6 étudiants issus de milieux modestes (5 jeunes filles, un jeune homme) ayant été scolarisés dans deux lycées d'Abidjan ainsi qu'un lycéen sélectionné dans le cadre de l'*African Leadership Academy* dont la scolarité est financée par la Fondation L'Oréal. Le dispositif Balafon va connaître des évolutions, résultat d'une évaluation réalisée deux ans après sa mise en place :

- la mise en place d'un accompagnement spécifique pour ces étudiants
- la création d'un fonds social de Sciences Po Bordeaux destiné à financer les bourses de vie dont le volume va s'accroître au fur et à mesure de l'extension du programme Balafon à d'autres étudiants
- la gratuité de la scolarité offerte par Sciences Po Bordeaux à ces étudiants.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention vise à définir le soutien de la ville de Bordeaux à la mise en œuvre du programme Balafon [Bordeaux-Afrique L'Ambition FONdatrice] mené par Sciences Po Bordeaux.

Article 2 : Nature du programme Balafon

- 1) Sciences Po Bordeaux souhaite promouvoir l'insertion d'élèves originaires de lycées existant dans des États africains dès la première année de formation destinée à l'obtention du diplôme.
- 2) L'admission à Sciences Po Bordeaux se fera sur le même modèle que celui existant d'ores et déjà pour les élèves scandinaves et coréens concernés par un dispositif analogue à celui qui serait mis en place.
- 3) Ces étudiant-e-s admis-es à Sciences Po Bordeaux suivront les cinq années d'études.

Article 3 : Organisation du programme Balafon

- 1) Le Programme associe étroitement cinq partenaires :
 - a. Sciences Po Bordeaux et les institutions publiques bordelaises qui soutiennent le projet (Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole),
 - b. Le poste diplomatique français dans le ou les États africains impliqués dans ce programme particulier (plus précisément le CoCAC),
 - c. Le ou les lycées qui mobiliseront leurs équipes enseignantes dans ce dispositif pour détecter et sélectionner (avec un représentant de Sciences Po Bordeaux) les élèves candidats,
 - d. Les autorités politiques des États africains responsables de la politique éducative et universitaire.
 - e- La Fondation Prospective et Innovation

- 2) Modalités de sélection :
 - a. Deux épreuves écrites d'admissibilité établies et corrigées par Sciences Po Bordeaux,
 - b. Un entretien d'admission (mi-juin) devant un jury composé de représentants des partenaires au projet, au cours duquel seront évalués le niveau de connaissances des candidat-e-s, leur degré de motivation, leur maturité, etc.

- 3) Scolarité à Sciences Po Bordeaux
Les élèves qui auront intégré Sciences Po Bordeaux suivront la totalité de la formation dispensée à l'Institut, au même titre que tous leurs collègues, s'achevant par l'obtention du diplôme de Sciences Po Bordeaux conférant le grade de Master.

Article 4 : Subvention au programme Balafon

La ville de Bordeaux affecte un montant de 15000 euros à l'appui au Programme Balafon. Ce montant représente sa contribution aux frais de scolarité et de séjour des étudiants africains sélectionnés.

Article 5 : Modalités financières

La somme accordée par la ville de Bordeaux à Sciences Po Bordeaux en soutien du Programme Balafon sera affectée à une ligne budgétaire dédiée.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour un an, renouvelable

Article 7 : Litiges

Toute modification aux dispositions de la présente convention fera l'objet d'un avenant. Dans le cas où l'interprétation ou l'exécution de la présente convention soulèverait un différend qui ne pourrait être résolu à l'amiable, les parties conviennent de rechercher une conciliation avant de porter celui-ci devant les tribunaux compétents. (?)

Fait à Bordeaux, en quatre exemplaires originaux, le.....

Pour Sciences Po Bordeaux,
le directeur,
Yves Déloye

Pour la ville de Bordeaux, P/o Alain Juppé,
Maire de Bordeaux, l'Adjoint au Maire,
Pierre De Gaétan Njikam Mouliom